

Madame la Présidente de la Confédération
Simonetta Sommaruga
Palais fédéral ouest
3003 Berne

Binz (ZH), le 1^{er} avril 2020

Madame la Présidente de la Confédération,

En cette période marquée par la crise mondiale liée au coronavirus, je vous écris pour vous faire part de notre vive inquiétude quant au maintien des sanctions économiques imposées à la Syrie par la Confédération. CSI est consternée par la violence à laquelle les Syriens, indépendamment de leur religion ou de leur ethnicité, ont été soumis au cours de ces neuf dernières années de guerre par tous les acteurs de ce conflit, qu'ils soient étatiques ou non, syriens ou étrangers.

Les morts, les déplacements et les destructions apocalyptiques auxquels la population syrienne a été soumise depuis 2011 ont été causés non seulement par les bombes, les balles, les décapitations et les gaz toxiques, mais aussi par un autre instrument de guerre, encore plus sophistiqué : les sanctions sectorielles de grande envergure. La Suisse a malheureusement choisi de recourir elle aussi à cet instrument de coercition contre le peuple syrien.

Les sanctions suisses n'ont pas été appliquées en réponse à une résolution légitime du Conseil de sécurité des Nations unies. Au contraire, la Confédération les a imposées à la suite d'un appel des États-Unis aux membres et associés de son réseau mondial d'alliances dans le but de mener une action coordonnée contre la Syrie. L'objectif déclaré publiquement était de forcer le président syrien à « s'écarter » afin d'ouvrir la voie à une « transition vers la démocratie ».

En répondant positivement à cet appel, la Confédération s'est éloignée de sa politique traditionnelle de neutralité et de respect des conventions de Genève interdisant les punitions collectives de populations civiles pour les crimes de leurs dirigeants. Ce faisant, la Confédération a donc affirmé que son intérêt premier dans cette affaire était d'harmoniser la politique étrangère de la Suisse avec celle de ses partenaires de l'UE. La Suisse est ainsi devenue un acteur à part entière dans cette guerre *de facto* menée contre un État membre des Nations unies, une guerre moderne et sophistiquée orchestrée par Washington avec à sa disposition de nombreux instruments létaux et non létaux, parmi lesquelles ceux qui relèvent de la guerre économique et informationnelle.

Les conséquences de cette guerre ont été catastrophiques pour les Syriens, qu'ils soient sunnites, alaouites, chrétiens, chiites, yézidis ou autre. Elle a transformé la Syrie en l'une des zones de catastrophe humanitaire et de violation des droits de l'homme les plus graves du monde. Il y a quatre ans, l'envoyé spécial des Nations unies pour la Syrie estimait à environ 400 000 le nombre de Syriens ayant perdu la vie dans ce conflit.

Il y a un an, le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés signalait que plus de la moitié des 19 millions d'habitants de la Syrie étaient déplacés, la moitié à l'intérieur du pays, l'autre à l'étranger. L'infrastructure économique et sociale du pays, autrefois respectable, a été réduite en lambeaux. Certaines parties importantes du pays sont occupées par des armées étrangères, turques, russes, américaines, iraniennes, ainsi que par leurs alliés non étatiques, parmi lesquels de nombreuses milices djihadistes.

Le peuple syrien est la principale victime de cette guerre menée contre la Syrie. Mais cette dernière représente également un danger pour l'Europe, sous la forme d'une migration de masse non réglementée, de la propagation de l'idéologie islamiste du djihad ou encore de la menace accrue d'un conflit mondial.

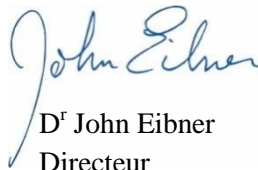
CSI soutient un règlement politique du conflit dirigé et contrôlé par les Syriens, suivi par des élections sous la surveillance de l'ONU, ainsi que le demande la résolution 2254 (2015) du Conseil de sécurité de l'ONU. Nous sommes encouragés par le soutien financier de la Suisse aux efforts de l'envoyé spécial du Secrétaire général de l'ONU pour la Syrie. Cependant, ce processus peut prendre encore du temps avant d'aboutir à une paix durable.

Entre-temps, le Secrétaire général de l'ONU et la Haut-Commissaire aux droits de l'homme ont récemment lancé un appel urgent aux États membres pour qu'ils « lèvent les sanctions » afin de garantir l'accès à la nourriture, aux produits de santé de première nécessité et à un support médical adéquat dans le contexte du COVID-19. Selon le Secrétaire général, « l'heure est à la solidarité et non à l'exclusion ».

Alors que le bilan sanitaire et économique de la crise du coronavirus s'alourdit en Suisse et dans le monde, CSI encourage la Confédération à donner suite à cet appel du Secrétaire général António Guterres en suspendant sa participation au régime de sanctions contre la Syrie. En œuvrant ainsi, la Suisse agirait en plus grande harmonie avec sa tradition de neutralité et avec son rôle de défenseur des conventions de Genève, facilitant ainsi la paix.

Avec nos remerciements, nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente de la Confédération, l'expression de notre considération distinguée.

Fondation CSI-Suisse



D^r John Eibner
Directeur